

Pratique innovante – Loisir culturel

Centre Communautaire le Trait d'Union

CINÉ-AÎNÉS

Le projet Ciné-Aînés consistait à mettre sur pied un groupe d'une douzaine d'aînés de 60 ans et plus pour réaliser quatre courts films documentaires avec l'aide de la cinéaste Marquise Lepage sur une période d'un an.

Le centre souhaitait favoriser leur implication sociale par ce projet, donc chaque documentaire réalisé porte sur les réalités des aînés. Ainsi, les participants ont pu écrire le contenu, en être les acteurs, jouer les réalisateurs et plus encore. En effet, ils ont participé à tous les aspects de la réalisation d'un film à travers ce projet, en plus d'avoir préalablement reçu une formation pour développer leurs connaissances sur le sujet.

Le tout fut présenté, en grande première, en novembre 2019 lors d'une soirée de lancement spécialement organisée pour l'événement par le centre. Ensuite, le groupe a visité plusieurs organisations en lien avec les aînés dans leur région pour leur présenter leur travail.

Ce projet fut possible grâce au financement obtenu dans le cadre du volet Soutien aux actions communautaires du Programme Québec ami des aînés.



Réalisé de 2018 à 2020

Quels sont ses aspects culturels ?

La définition du loisir culturel est souvent floue. Voici donc en quoi ce projet en fait partie.

Ce projet entre dans le loisir culturel par son lien avec le cinéma.

La réalisation de film, que ce soit par l'écriture du scripte, le tournage, le montage ou autres, est un loisir culturel lorsqu'il est réalisé en pratique amateur, donc non professionnelle. Le type de film (documentaire, animation, etc.) et sa durée (court-métrage, long-métrage, etc.) n'affectent pas non plus son aspect culturel.

Toutefois, sachez que, selon le MCC, le visionnement de film n'est pas considéré comme du loisir culturel puisqu'il privilégie les activités où le participant est acteur de son loisir.

Rédigé en février 2019